

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
Séance publique du 7 avril 2025

Convocation adressée le 31 mars 2025

Délibération publiée le

Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12

Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 11

L'an deux mille vingt-cinq, le 7 avril 2025 à 14h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon, dûment convoqué le 31 mars 2025 Monsieur Patrick ODIARD, président, s'est réuni salle des Conférences au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Monsieur Patrick ODIARD, président, et a été diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.

Présents : Audrey HENOCQUE, Stéphanie LEGER, Patrick ODIARD, Florence VERNEY-CARRON, Richard MARION , Corinne SUBAI, Yves BEN ITAH, Luc SEGUIN

Absents : Samira BACHA-HIMEUR

Procuration :

Cédric VAN STYVENDAEL pouvoir à Audrey HENOCQUE
 Tristan DEBRAY pouvoir à Stéphanie LEGER
 Nadine GEORGEL pouvoir à Patrick ODIARD

Secrétaire de séance : Corinne SUBAI

2025-10
Budget primitif – Exercice 2025

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales,
 Vu la circulaire NOR/IOC/B/10/15077C du 25 juin 2010, relative aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics,
 Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
 Vu la délibération 2022-21 du 22 juin 2022 adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2023,
 Vu la délibération 2024-51 du 9 décembre 2024 relative à l'adoption du règlement budgétaire et comptable,
 Vu la délibération 2025-01 du 3 février 2025 relative au débat d'orientation budgétaire,

Après s'être fait présenter le budget primitif 2025 tel que ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011 Charges à caractère général	802 000 €	013 Atténuation de charges	87 000 €
012 Charges de personnel	11 110 000 €	70 Produits des services	1 562 000 €
65 Autres charges de gestion courante	96 000 €	74 Dotations et participations	10 550 160 €
66 Charges financières	- €	75 Autres produits de gestion courante	103 840 €
67 Charges spécifiques	3 000 €	77 Produits spécifiques	2 000 €
68 Dotation aux provisions et dépréciations	1 000 €	78 Reprises sur provision	- €
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	340 000 €	042 Opérations d'ordre de transfert entre section	47 000 €
TOTAL	12 352 000 €	TOTAL	12 352 000 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
20 Immobilisations incorporelles	353 000 €	10 Dotations, fonds divers	52 000 €
21 Immobilisations corporelles	47 000 €	13 Subventions d'investissement	8 000 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre section		040 Opérations d'ordre de transfert entre section	340 000 €
TOTAL	400 000 €	TOTAL	400 000 €

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le 08/04/25

ID : 069-256901398-20250407-2025_10-DE



Après avoir délibéré, le Comité Syndical, à la majorité (10 POUR, 1 ABSTENTION) **APPROUVE** le budget primitif 2025 du Syndicat mixte, équilibré en dépenses et en recettes pour un montant de 12 352 000 € en fonctionnement et pour 400 000 € en investissement

Le Président,

Patrick ODIARD

